

DIMANCHE 25 AOÛT 2024 / COURRIER PICARD

8 | AMIENS

SOCIAL

La chapelle transformée en centre d'hébergement

AMIENS L'association L'îlot, épaulée par Amsom Habitat, planche sur l'extension du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale situé rue des Augustins. La chapelle jouxtant l'ancien couvent accueillera 14 lits dans 18 mois en 2025.

BAKHITI ZOUD

Le projet est ambitieux, tant par sa nature que par son innovation.

Depuis plus d'un an, l'association L'îlot, épaulée par le bailleur Amsom Habitat, avec qui elle a collaboré après la transformation, en 2012, d'un ancien couvent en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de 46 chambres (« L'îlot - Les Augustins ») et en pension de famille, notamment pour des personnes sorties de prison ou sous bracelet électronique, planche sur une extension de cette structure de 46 chambres. L'emplacement choisi, à l'angle des rues des Augustins et Dupuis, est celui d'une ancienne chapelle inoccupée (lire par ailleurs), non classée mais se situant dans le périmètre de l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

Désacralisée et accessible uniquement par l'établissement, elle appartient à l'association depuis de nombreuses années. Il s'agit d'y regrouper 14 chambres dans le cadre du dispositif Lits halte soins santé (LHSS) financé par l'Agence régionale de santé (ARS). Ces chambres spécifiques permettent à des personnes isolées, sans domicile, de recevoir des soins de type soins à domicile après une hospitalisation. À défaut de posséder leur propre domicile, elles peuvent ainsi être hébergées en LHSS durant la durée des soins (deux mois renouvelable en fonction des pathologies), ac-

compagnées par un médecin coordonnateur, un aide-soignant, un infirmier, un assistant social pour l'accès aux droits et éventuellement un éducateur. Les personnes accueillies, hommes ou femmes, doivent être autonomes car les soins post-traumatiques et post-interventions chirurgicales n'ont lieu qu'en journée.

« Ces nouvelles chambres vont aussi nous permettre de regrouper toutes les places de LHSS au même endroit sachant que nous avons quatre places dédiées aux femmes au CHRS Thuiller »

Evelyne Bastille

Evelyne Bastille, directrice du pôle hébergement de L'îlot, pilote la mise en œuvre de ce projet d'extension évalué à plus de trois millions d'euros : « On ne va quasiment pas toucher à la façade, on va plutôt

UNE CHAPELLE QUI A EU PLUSIEURS VIES

La chapelle et le couvent ont été construits en 1895, sur des plans par l'architecte Paul-Louis Delefortrie. Située à proximité de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, la chapelle dispose de façades au style néogothique. Selon les recherches menées par Nathalie Mette, la congrégation des Fidéles Compagnes de Jésus s'est établie à Amiens en 1820. Inoccupée depuis peu, la chapelle désacralisée a accueilli durant six ans de jeunes compagnies de théâtre. au total, 75 compagnies accueillies de 2016 à 2023.



Propriété de l'association L'îlot, la chapelle désacralisée est située à l'angle des rues des Augustins et Dupuis. (PHOTO Bakhiti Zoud)

construire à l'intérieur.» La technique architecturale choisie est celle dite de la « boîte dans la boîte », à savoir créer une pièce à l'intérieur d'une autre qui existe déjà. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Amsom Habitat, l'architecte est Louis-Marie Dumon, celui qui a mené la première réhabilitation du site en 2012.

Ce projet permettra à L'îlot de répondre aux nouvelles réglementations demandées par l'ARS en matière d'équipements sanitaires avec un WC et une douche par chambre. Les chambres seront meublées d'un lit médicalisé, d'une commode, d'une table et d'une chaise de bureau. Elles seront équipées d'un appel « malade-audio ».

Il est également prévu de réaliser un bureau médical contenant un espace « auscultation », un espace de stockage pour entreposer du linge et du matériel médical, une salle d'activité avec un espace cuisine, une salle télévision, une salle de réunion et une salle prévention/promotion santé comme dans les LHSS Mobiles. Un espace couvert extérieur sera également créé. « Ces nouvelles chambres vont aussi nous permettre de regrouper toutes les places de LHSS au même endroit sachant que nous avons quatre places dédiées aux femmes au CHRS Thuiller. Et ce afin de simplifier le travail du personnel soignant et des travailleurs sociaux », ajoute Mme. Bastille. Une réflexion est en cours pour regrouper les femmes dans un même secteur, dans des chambres flechées avec peut-être des portes intermédiaires. Ce n'est pas tout puisque deux chambres PMR supplémentaires et la réfection des sanitaires collectifs seront réalisées dans le CHRS L'îlot - Les Augustins existant. « L'objectif majeur est de réussir ce projet tout en conservant le cachet du bâtiment,

d'intégrer un programme riche et complexe au bénéfice de l'association. Le projet s'inscrit dans un niveau de performance énergétique en RE2020 avec de fortes ambitions environnementales afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (utilisation de matériaux biosourcés, raccordement au réseau de chaleur de la Ville, etc.), éclaire Isabelle Dutriaux, monteur d'opérations au sein d'Amsom Habitat.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE 2024

Le permis de construire a été accordé récemment et la commission de sécurité a validé le projet. Une consultation des entreprises est en cours avec un retour des offres programmé début septembre. Le démarrage des travaux (en milieu occupé) est prévu au cours du dernier trimestre 2024 pour une durée de 18 mois environ. « Amsom Habitat sait faire, connaît les lieux, tout comme M. Dumon. On maintiendra notre activité. Le projet a d'ailleurs été co-construit avec les salariés et les résidents », rassure Evelynne Bastille.

GL002.